

FRANZÖSISCHSPRACHIGE MINDERHEIT

Wenn Biel den Berner Jura beunruhigt

Nach dem Umzug von Moutier in den Kanton Jura wird Biel das Justiz- und Polizeizentrum provisorisch beherbergen. Im Berner Jura befürchtet man, dass dieses Provisorium von Dauer sein könnte.

VON MICHEL GUILLAUME

Wenn die Wintersession am 25. November beginnt, muss der Grosse Rat wichtige Entscheidungen treffen, wo der Kanton bei den Investitionen Schwerpunkte setzen will, um ein Anwachsen der Schulden zu verhindern. Da der Übertritt von Moutier in den Kanton Jura am 1. Januar 2026 nunmehr beschlossene Sache ist, skizziert das Projekt «Avenir Berner romande» die Umsiedlung der dort ansässigen Verwaltung. Die Stadt Biel ist eine der Gewinnerinnen des Projekts.

Bittere Pillen. Nachdem sie eine Gymnasialklasse für die Fachmaturität erhalten hat, wird sie auch das Berufsbildungszentrum des französischsprachigen Berns (CEFF) für seinen handwerklichen Teil aufnehmen, dessen rund 550 Lehrlinge in der Salzhausstrasse untergebracht werden. Und die Justiz wird für etwa zehn Jahre provisorisch in die Uniongasse 13 einziehen.

Das sind viele bittere Pillen, die der Berner Jura schlucken muss. In einem Gastbeitrag im Journal du Jura schlug der ehemalige SVP-Nationalrat Jean-Pierre Graber aus Neuenstadt Alarm. Er stellt fest, dass «Biel noch mehr zur wirtschaftlichen und kulturellen Hauptstadt des Berner Juras werden wird» und bedauert, dass sie das Prinzip der Gegenseitigkeit gegenüber dem Berner Jura nicht anwendet, dessen «Bilingualisierung» er befürchtet.

Gefahr des Ungleichgewichts? Diese Sichtweise teilt auch Tochter Anne-Caroline Graber, SVP-Grossrätin aus Neuenstadt. Sie befürchtet, «dass der provisorische Standort der Justiz zu einem Ungleichgewicht zwischen Biel und dem Berner Jura führen könnte». Dies umso mehr, als die Finanzkommission des Grossen Rates, die sich soeben zur Priorisierung der Investitionen geäußert hat, noch mehr sparen will als die Regierung. Die Aufgabe des Justiz- und Polizeizentrums würde einen Vertrauensbruch gegenüber dem Berner Jura darstellen: «Im September 2023 hatte das Kantonsparlament nämlich den Grundsatz des Baus eines neuen Zentrums bestätigt, indem es einen Stu-

dienkredit von 8 Millionen bewilligte», erinnert Anne-Caroline Graber.

Bisher geht die Region in dieser Forderung geschlossen voran. «Wir sind uns alle einig, dass ein Projekt im Berner Jura realisiert werden muss. Die Frage nach dem Ort – ob Reconvilier oder anderswo – kann offenbleiben», sagte Moussa de Watteville (Grüne, Tramelan). Sie macht sich Sorgen über die Länge des Aufschubs. Sie fragt sich, «ob es 10 Jahre oder vielleicht 20 Jahre dauern wird, wenn das Projekt erst nach einem Jahrzehnt wieder bei Null startet».

Grand Chasseral. Als Leiterin des Forums für die Zweisprachigkeit in Biel kennt Virginie Borel, die im Berner Jura wohnt, die verschiedenen Sensibilitäten der Französischsprachigen in der Region. «Geografisch gesehen hat Biel den Vorteil der guten Erreichbarkeit und der Nähe zur Kantonshauptstadt Bern. Dort neigt man dazu, Probleme zu lösen, indem sie den Schwerpunkt auf Biel legt. Aber man muss aufpassen, dass man den Berner Jura, dessen einzige Amtssprache Französisch ist, nicht «zweisprachig» macht», stellt Borel fest. Sie bestreitet nicht, dass es zwischen Biel und dem Berner Jura «Spannungsfelder» geben kann, setzt aber grosse Hoffnungen in die Gründung des «Grand Chasseral», der der Region eine neue Identität verleiht und ermöglichen soll, sich in Bern besser zu behaupten.

Bei der französischsprachigen Vertretung im Parlament sind auch beschwichtigende Aussagen zu vernehmen. Ihr derzeitiger Präsident, Karim Said (SP, Biel), sieht keine Rivalität zwischen französischsprachigen Bieler und Bern-Jurassiers aufkommen. «Unser gemeinsames Ziel ist es, das Justiz- und Polizeizentrum nach Ablauf der Übergangslösung wieder in den Berner Jura zu verlegen. Wir ziehen alle am gleichen Strick und müssen unsere Komplementarität ausspielen», betont er. In die gleiche Kerbe schlägt Pierre-Yves Grivel (FDP, Biel), der zu Aktivitäten zweimal die Deputation präsidiert hat. «Biel hat nie den Anspruch erhoben, die Hauptstadt des Berner Juras zu sein.»

Virginie Borel: «Man muss aufpassen, dass man den Berner Jura nicht «zweisprachig» macht, da dort die einzige Amtssprache Französisch ist.»



Virginie Borel: «Il faut faire attention à ne pas «bilinguifier» le Jura bernois, dont la seule langue officielle est le français.»

Sonderstatus. An der Spitze des Projekts Avenir Berner romande (ABR) zeigt sich der ehemalige Regierungsrat Mario Annoni (FDP) nach dem Weggang von Moutier und seinen 7000 Einwohnern optimistisch. Der Kanton Bern werde noch 100 000 Französischsprachige zählen, deren Einfluss nicht geringer sein werde als bisher. «Der Berner Jura wird zahlenmässig verlieren, aber an Zusammenhalt gewinnen. Mit dem Ende der Jurafrage kann sich die Debatte nun auf Grundlegendes konzentrieren, da die Territorialfrage nicht mehr im Vordergrund steht», erklärt Annoni.

Der Sonderstatus des Berner Juras, der der Bevölkerung eines auf diese Region beschränkten französischsprachigen Gebiets gewährt wird, sollte seiner Meinung nach nicht auf die anderen Französischsprachigen des Kantons ausgeweitet werden, da dies zu Ungleichheiten zwischen diesen und den Deutschsprachigen führen könnte. Mario Annoni sagt: «Dieses Statut korrigiert arithmetische Verzerrungen, um die Minderheit im Berner Jura zu schützen. Man kann es beibehalten oder abschaffen. Wenn man es jedoch abschafft, kriert man eine neue grosse politische Frage.»

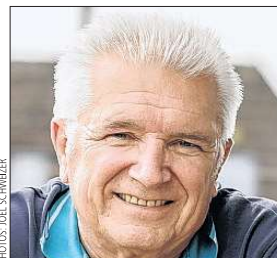
Ende 2025 wird Biel an der Uniongasse 13 die Zweigstelle des Regionalgerichts für den Berner Jura, die Schlichtungsbehörde und die Staatsanwaltschaften für Erwachsene und Minderjährige mit rund 40 kantonalen Angestellten beherbergen. Das Äussere des Gebäudes wird nicht verändert. Der notwendige Innenausbau wird 3,7 Millionen Franken kosten.

À fin 2025, Bienne accueillera à la rue de l'Union 13 l'antenne du Tribunal régional pour le Jura bernois, l'autorité de conciliation et les ministères publics pour adultes et mineurs, soit environ 40 employés cantonaux. L'extérieur du bâtiment ne sera pas modifié. Les aménagements intérieurs nécessaires coûteront 3,7 millions de francs.

MINORITÉ FRANCOPHONE

Quand Bienne inquiète le Jura bernois

Après le départ de Moutier dans le canton du Jura, Bienne accueillera le Centre de justice et police à titre provisoire. Dans le Jura bernois, on craint que ce provisoire ne dure.



Pierre-Yves Grivel: «Biel hat nie den Anspruch erhoben, die Hauptstadt des Berner Juras zu sein.»

Pierre-Yves Grivel: «Bienne n'a jamais revendiqué d'être la capitale du Jura bernois.»

PAR MICHEL GUILLAUME

Alors que s'ouvre sa session d'hiver le 25 novembre, le Grand Conseil doit prendre d'importantes décisions sur la priorisation des investissements pour éviter une croissance de la dette. Le transfert de Moutier dans le canton du Jura étant désormais acté au 1er janvier 2026, le projet «Avenir Berner romande» esquisse le redéploiement de l'administration qui y était implantée. La ville de Bienne en est une des gagnantes.

Pilules amères. Après avoir récupéré une classe gymnasiale de maturité spécialisée, elle accueillera aussi le Centre de formation professionnelle de la Berner francophonie (CEFF) pour sa partie artisanat, dont les quelque 550 apprentis seront logés à la rue de la Gabelle. Quant à la Justice, elle émunérera provisoirement à la rue de l'Union 13 pour une dizaine d'années.

Cela fait beaucoup d'amères pilules à avaler pour le Jura bernois. Dans une tribune parue dans le Journal du Jura, l'ancien conseiller national UDC de La Neuveville Jean-Pierre Graber a tiré la sonnette d'alarme. Il constate que «Bienne deviendra encore davantage la capitale économique et culturelle du Jura bernois» et regrette qu'elle n'applique pas le principe de réciprocité à l'égard du Jura bernois dont il craint la «bilingualisation».

Risque de déséquilibre? Un néologisme repris par sa fille Anne-Caroline Graber, actuellement députée au Grand Conseil (UDC/La Neuveville). «Le risque d'un provisoire qui dure pour la

localisation de la justice est sérieuse, ce qui créerait un déséquilibre entre Bienne et le Jura bernois», craint-elle. Ce d'autant plus que la Commission des finances du Grand Conseil, qui vient de se prononcer sur la priorisation des investissements, exige encore davantage d'économies que le gouvernement. L'abandon du Centre de justice et police constituerait une rupture de confiance envers le Jura bernois: «En septembre 2023, le parlement cantonal avait en effet entériné le principe de la construction d'un nouveau centre en approuvant un crédit d'étude de 8 millions», rappelle Anne-Caroline Graber.

Pour l'instant, la région avance unie dans cette revendication. «Nous sommes tous d'accord sur la nécessité de sauver un projet dans le Jura bernois. La question de savoir où - que ce soit Reconvilier ou ailleurs - peut rester ouverte», déclare Moussa de Watteville (Les Verts-Tramelan). Celle-ci s'inquiète à propos de la longueur du report. «Sera-ce dix ans ou peut-être vingt si l'on ne reprend le projet de zéro qu'après une décennie?», s'interroge-t-elle.

Grand Chasseral. Directrice du Forum du bilinguisme à Bienne tout en habitant le Jura bernois, Virginie Borel connaît bien les diverses sensibilités des francophones de la région. «Sur le plan géographique, Bienne a l'avantage de l'accessibilité et de la proximité avec la Berner cantonale, qui a tendance à résoudre les problèmes en mettant l'accent sur Bienne. Mais il faut faire attention à ne pas «bilinguifier» le Jura bernois, dont la seule langue officielle est le français», constate-t-elle. Elle

ne nie pas qu'il puisse exister «des champs de tension» entre Bienne et le Jura bernois, mais elle place de grands espoirs dans la fondation du Grand Chasseral, qui donne une nouvelle identité à la région en lui permettant de mieux s'affirmer à Bern.

Au sein de la Députation francophone du parlement, les propos sont rassurants. Son actuel président, Karim Said (PSR/Bienne), ne voit pas poindre de rivalité entre francophones bernois et jurassiens bernois. «Notre objectif commun consiste à replacer le Centre de justice et police dans le Jura bernois au terme de la solution provisoire. Nous tirons tous à la même corde et nous devons jouer sur notre complémentarité», souligne-t-il. Même son de cloche chez Pierre-Yves Grivel (PLR/Bienne), qui a présidé deux fois la Députation par le passé. «Il faut absolument éviter le provisoire qui dure et surtout s'opposer à tout fait accompli», remarque-t-il tout en précisant: «Bienne n'a jamais revendiqué d'être la capitale du Jura bernois».

Statut particulier. À la tête du projet Avenir Berner romande (ABR), l'ancien conseiller exécutif Mario Annoni se montre optimiste après le départ de Moutier et de ses 7 000 habitants. Le canton de Bern comptera encore 1000 00 francophones, dont l'influence ne sera pas moindre que par le passé. «Le Jura bernois perdra en nombre, mais y gagnera en cohésion. Avec la fin de la Question jurassienne, le débat pourra désormais se concentrer sur les idées de fond, étant débarrassé de la question territoriale», relève-t-il.

Quant au Statut particulier dont bénéficie le Jura bernois, octroyé à la population d'un territoire francophone délimité à cette seule région, il ne croit pas qu'il faille l'étendre aux autres francophones du canton: cela risquerait de créer des inégalités entre ces derniers et les Alémaniques. Et Mario Annoni de conclure: «Ce statut, qui corrige les inégalités de la loi du nombre pour protéger la minorité du Jura bernois, on peut soit le maintenir, soit le supprimer. Mais si on le supprime, on crée une nouvelle question politique majeure.»

ECHO

Le Biennois Jean-Daniel Zeller-Vuilleumier explique pourquoi il s'opposera à l'élargissement de certaines autoroutes sous-mise au vote dimanche.

Les autoroutes, de la pure technique!

Certains partis politiques étaient opposés à la préservation de la biodiversité (dernière votation) et de l'eau potable (ancienne votation), selon eux on en fait déjà assez. Aujourd'hui, ces mêmes

partis sont en faveur d'une destruction locale de la biodiversité dans l'idée d'améliorer la fluidité du trafic par l'extension d'autoroutes (rajouter des voies supplémentaires, de deux à trois pistes avec voie d'arrêt d'urgence). Ces projets extrêmes entraîneront la perte de surfaces agricoles et créeront des tracés. Pour l'instant, on n'entend peu les agriculteurs à ce sujet. Je trouve incroyable que ces politiques limitent leur réflexion à ces seules voies supplémentaires, «salvatrices» des bouchons. Les problèmes n'en seront pas résolus pour autant. En réalité, trop de véhicules se déplacent, sou-

vent en même temps et avec une seule personne à bord. Sans vouloir faire un cours de planification routière, il est important de considérer les points critiques. À chaque sortie d'autoroute, des régulateurs de débits tels que des installations lumineuses ou autres marquages sont en place. Ce qui permet de connaître et de réguler exactement le nombre de véhicules qui passent. Si les localités devaient englober le trafic, sans ces limitations de débits aux sorties d'autoroutes, il faudrait raser environ 10 à 20% de la surface d'agglomérations aux endroits critiques pour créer d'immenses nœuds routiers (p.ex. des giratoires

extrêmement grands). Mais ici on déplace seulement le problème. Jusqu'à ce jour, les politiques restent silencieuses à ce sujet. Le 90 km/h, connu depuis des décennies, est la vitesse idéale pour nos autoroutes nationales. En effet, la structure de ce réseau comportant sur de courtes distances beaucoup d'échanges, d'entrées et de sorties, goulots d'étranglement aux sorties resp. limitateurs de débit, implique cette vitesse idéale. Donc avant d'engager des sommes considérables pour construire des pistes supplémentaires inutiles, passons d'abord aux 90 km/h et observons le développement de la situation. Mais ces

mêmes partis n'entrent pas en matière. Mentionnons aussi le tunnel du Gothard, limiteur de débit également (question de sécurité), très populaire surtout pendant les vacances. Même en construisant dix voies supplémentaires avant le tunnel, bien que les longueurs de bouchons seraient plus courtes, le nombre de véhicules ne diminuerait pas, ni le temps d'attente pour s'engager dans l'ouvrage. À titre de comparaison, on peut signaler le barrage de Port pour la régulation des eaux des trois lacs, installation bien connue dans la région et au-delà. Ce barrage est un limiteur de débits (sortie d'autoroute) et

protège les territoires situés en aval des crues dynamiques (localité). En amont, on stocke les eaux selon une gestion mesurée des risques et conséquences connues (bouchons sur l'autoroute). Quand on lit les slogans doux de ces politiques, parus en français et en allemand, il faut absolument les inviter à réfléchir au-delà du capot d'une voiture. Comme l'a si bien dit l'un d'entre eux (en parlant des dirigeants d'une banque maintenant disparue): l'incompétence n'est malheureusement pas punissable! Quel gâchis!

Jean-Daniel Zeller-Vuilleumier, Bienne